

**Département
Des ARDENNES**

**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

Conseillers de la Communauté
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 01.08.2025
Convocation faite
Le 18.07.2025

Délibération
N°2025-07-157

Election du 12^{ème}
Vice-Président de la
Communauté de Communes

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 25 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le vendredi vingt-cinq juillet à dix heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Hervé FRANCOTTE (jusqu'au point n°2025-07-167 excepté les points n°2025-07-161 et n°2025-07-166), Jean-Marie BARREDA, M^{me} Virginie ROGISSART, M. Richard DEBOWSKI, M^{me} Mireille LARCHER (suppléante de M. Pascal GILLAUD), M. Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, MM. Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Teddy BISKUPSKI (suppléant de M. Bernard DEFORGE), Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Bernard BŒUF (suppléant de M. Philippe RAVIDAT), Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M^{me} Evelyne LAHAYE, M. Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine BOURGEOIS, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : MM. Fabien PRIGNON (pouvoir à M. Jean-Marie BARREDA), Hervé FRANCOTTE (à partir du point n°2025-07-168 et pour les points n°2025-07-161 et n°2025-07-166, pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), Pascal GILLAUD (suppléé par M^{me} Mireille LARCHER), Eric GUERINY (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M^{mes} Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Robert ITUCCI), Jennifer PECHEUX (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE à compter du point n°2025-07-155), Isabelle FABRE (pouvoir à M. Antoine DI CARLO), MM. Bernard DEFORGE (suppléé par M. Teddy BISKUPSKI), Patrice PRINCE (pouvoir à M. Bernard DEKENS), Philippe RAVIDAT (suppléé par M. Bernard BŒUF), Gérald GIULIANI (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), M^{me} Laure BARBE, M. Jacky DEVIN (pouvoir à M^{me} Evelyne LAHAYE), Laetitia COMPAGNON, M. Fabien BONFILS.

M^{me} Dominique FLORES, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désignée par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2025-07-156 du 25 juillet 2025 modifiant les rangs des vice-présidents suite à la démission du 8^{ème} Vice-Président,

Considérant la nécessité de procéder à une élection partielle afin d'assurer le bon fonctionnement de l'exécutif communautaire et la continuité des délégations,

Considérant l'appel à candidatures pour le poste de 12^{ème} Vice-Président de la Communauté,

Considérant les candidatures de Mesdames Isabelle BODART et Sandrine BOURGEOIS,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré à bulletin secret, à la majorité absolue :

* **prend acte** des résultats suivants qui font suite à l'appel à candidatures :

Premier tour de scrutin

Nombre de votants	41
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de bulletins déposés	41
Nombre de suffrages déclarés nuls	0
Nombre de votes blancs	2
Nombre de suffrages exprimés	39
Majorité absolue	20

Ont obtenu :

Mme Isabelle BODART	Nombre de voix : 29
Mme Sandrine BOURGEOIS	Nombre de voix : 10

* **décide** de proclamer Mme Isabelle BODART 12^{ème} Vice-Présidente de la Communauté de Communes et de procéder à son installation immédiate.

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

